

DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIES
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/03/2022
Reçu en préfecture le 30/03/2022
Affiché le
ID : 030-213001050-20220326-DEL025-DE



L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six mars à neuf heures trente,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 21 mars 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 8
Procurations 2
Votants 10

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, THERIC Corinne, JOSSINET Gaëlle,
SANCH Chantal, Mrs, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, THION Jean-
Claude, BALSAN Laurent

Absents excusés : SAUVAIRE Marc, ALBE Jean-Luc, PONCELET Jean-Marie

Procurations : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud et SAUVAIRE Marc à
LEBEAU Irène

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Dans le cadre du budget principal M14 de l'année 2022, Mme le maire soumet au
vote les demandes de subvention des associations suivantes :

Article	Nom	Montant demandé	Montant Voté
6574			
	Club sportif de l'Aigoual	500	500
	Culture Aigoual	500	500
	Les Poujeadettes	150	150
	Fanfare Cévenole	300	300
	Festival hospitalier	500	500
	Foyer de ski	800	800
	Ski club Mt Aigoual	800	800
	Vélo club	1000	500
	Association Maison du Carrefour	800	800
	Les Chemins de Tolérance	100	100
	Canto Organo	700	700
	TOTAL :	6150	5650

Après délibération le conseil municipal approuve ces propositions et charge
Madame le Maire de verser les subventions votées.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 mars 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

